



# SAINT-ASTIER

LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE

## SANIMUR®

MORTIER D'ASSAINISSEMENT



GAMME RESTAURATION

MORTIER D'ASSAINISSEMENT

## LES + PRODUIT

- ◆ ASSAINIT LES MAÇONNERIES SALPÊTREUSES
- ◆ CAPTE ET STOCKE LES SELS
- ◆ PÉRENNISE VOTRE BÂTI
- ◆ ONCTUEUX ET SOUPLE À UTILISER

### DOMAINES D'UTILISATION

Mortier d'assainissement (R), selon la norme NF EN 998-1, pour les maçonneries salpêtreuses ou humides telles que définies dans le NF DTU 26.1.

### CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg  
56 sacs par palette (palette de 1T400)

### COMPOSITION

Chaux hydraulique de Saint-Astier®, charges allégeantes, granulats sélectionnés et adjuvantation spécifique.

### CONSERVATION / GARANTIE

1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine non ouvert. Responsabilité civile du fabricant.





## SUPPORTS ADMISSIBLES

Tous supports définis dans la norme NF P 15-201 et NF DTU 26.1, chapitre 12 (maçonneries de moellons, briques, pierres jointoyées avec un mortier peu résistant).

## BÂTIS EXCLUS

- > Bâti en terre crue.
- > Maçonneries immergées.
- > Maçonneries de pierres de taille à joints minces.
- > Pièces ne possédant pas de ventilations suffisantes pour éliminer l'humidité des murs (caves fermées...).

## RECOMMANDATIONS

- > La réalisation d'un drainage en pied de mur est recommandée, afin de réguler les remontées d'humidité par capillarité. De façon significative, il contribue à l'assainissement des maçonneries.
- > Dans le cas de bâtisses anciennes, traiter 1 m minimum au-dessus des traces d'humidité et dans un souci d'uniformité, traiter l'ensemble du panneau sur toute sa hauteur.
- > Plus l'épaisseur de SANIMUR® est importante, plus sa fonction d'assainissement sera de longue durée.
- > Il est toujours préférable de traiter les 2 cotés du mur.
- > Dans le cas de maçonneries gorgées d'eau, un traitement d'assèchement et/ou de régulation des remontées capillaire peut être proposé avant recouvrement avec le SANIMUR®.
- > Le passage sur chantier d'un technicien de Saint-Astier® est vivement recommandé.

## PRÉPARATION DES SUPPORTS

- > Purger soigneusement la totalité des enduits existants, dégarnir les joints sur au minimum 3 cm. Eliminer les poussières par brossage et soufflage. Dans le cas de réparations de maçonnerie (renformis), celles-ci seront réalisées en SANIMUR®.
- > La norme de référence WTA 2-9-04/D recommande pour les maçonneries à teneur un sel excessive en pourcentage massique (sulfate > 1,5 %, chlorures > 0,5% ou nitrate > 0,3 %) la réalisation d'un dessalement de la maçonnerie (compresse, lavage...).
- > La pose d'une armature galvanisée est nécessaire (se référer au NF DTU 26.1) pour des applications supérieures à 3 cm.

> Les structures comportant des lézardes ou des fissures devront faire l'objet de réparations adéquates préalables.

## CARACTÉRISTIQUES

Mortier d'assainissement / Type R / Classe

## PRÉPARATION DU MORTIER

> Mélanger mécaniquement.

| DOSAGE EN EAU DU MORTIER |   | SANIMUR®                                 |              |
|--------------------------|---|--|--------------|
| 1                        | + | 5/6                                      | litres d'eau |
| MALAXAGE MÉCANIQUE       |   | 4 à 6 minutes minimum                    |              |
| CONSOMMATION MOYENNE     |   | 1,3 kg / m <sup>2</sup> / mm d'épaisseur |              |

## MISE EN ŒUVRE DU MORTIER

- > Humidifier par pulvérisations si nécessaire, avant l'application en prenant soin de laisser ressuyer les supports, nous consulter pour plus d'informations.
- > L'utilisation d'une machine à projeter est préférable.
- > Garnir les joints jusqu'à recouvrir le nu des pierres d'au moins 5 mm, bien serrer le mortier en fond de joint. Laisser la surface suffisamment rugueuse pour favoriser l'accroche du corps d'enduit en SANIMUR®.
- > Après 24 heures de séchage sur des supports ressuyés, appliquer 20 mm minimum de SANIMUR® en tous points.
- > Dans le cas de recouvrement par une couche de finition, cranter la surface du sous-enduit pour favoriser l'accrochage. La finition pourra être réalisée après un temps de séchage de 14 jours minimum.

## FINITIONS

> Le SANIMUR® peut éventuellement laissé tel quel, nous consulter, soit gratté. Sa mise en couleur par un badigeon est également possible. Le SANIMUR® peut aussi recevoir une finition en CHAUX COLORÉE® HL 2, CHAUX TÉRÉCHAUX® NHL 2, CHAUX PURE BLANCHE LC\*\*\*\*® NHL 3,5, PARIS DÉCO® ou COLORCHAUSABLE®. Les enduits finis seront grattés ou talochés-éponge après grattage d'une épaisseur comprise entre 5 et 7 mm.

**NOTE :** Le SANIMUR® peut présenter des traces d'humidité dues aux remontées d'eau capillaires, mais elles ne génèrent pas l'apparition de salpêtre. Ces traces démontrent la bonne perméabilité de l'enduit.

## CARACTÉRISTIQUES\* DU SANIMUR®

| CARACTÉRISTIQUES* DU SANIMUR®                   | VALEUR MOYENNE MESURÉE | EXIGENCE            | NORME DE RÉFÉRENCE           |
|---|------------------------|---------------------|------------------------------|
| AIR ENTRAÎNÉ                                    | 25%                    | > 20%               | NF EN 1015-7                 |
| RÉTENTION D'EAU                                 | > 92%                  | > 85%               | DIN 18555-7                  |
| REPRISE D'EAU CAPILLAIRE SUR DISQUE             | 0,8                    | > 0,3               | DIN V 18550                  |
| PÉNÉTRATION D'EAU                               | 2 mm                   | < 5 mm              | Chapitre 6.3.7 WTA 2-9-04/D  |
| COEFFICIENT DE PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU μ | 10                     | < 12                | DIN 52615                    |
| POROSITÉ  | 46%                    | > 40%               | Chapitre 6.3.9 WTA 2-9-04/D  |
| RÉSISTANCE AUX SELS                             | Satisfait à l'essai    | Satisfait à l'essai | Chapitre 6.3.10 WTA 2-9-04/D |

\*SELON LES MODALITÉS D'ESSAIS DE LA WTA 2-9-04/D « Système d'enduit d'assainissement »

## CONDITIONS CLIMATIQUES

Utiliser le produit entre 8°C et 30°C. Par fortes chaleurs, humidifier les supports et maintenir cette humidité par pulvérisations modérées pendant 48 heures.